



La solidarité,  
ce n'est pas obligatoire  
c'est juste essentiel

MACIF

PASI LHOK  
Relance économique

1000 personnes, 26 bateaux, 13 bassins d'élevage

PROGRAMME FINANCE PAR LA MACIF

SOLIDARITE INDONESIE, 18 passage de la Bonne Graine, 75011 PARIS  
[www.solidarite-indonesie.org](http://www.solidarite-indonesie.org) - [contact@solidarite-indonesie.org](mailto:contact@solidarite-indonesie.org)

Lieu : Le village de Pasi Lhok

Le village de Pasi Lhok se trouve sur la côte Nord-Est d'Aceh dans le sous-district de Pidie (district de Kembang Tanjong). Ce village a été détruit à 80% du fait de sa situation côtière.

Population bénéficiaire : Les familles de pêcheurs et d'aquaculteurs

Est directement bénéficiaire de l'aide une communauté d'environ 1000 personnes, dont 294 chefs de famille (226 pêcheurs et 68 aquaculteurs). En centrant le programme sur l'activité des chefs de famille, ce sont tous les villageois, soit environ 1000 personnes, qui bénéficient des résultats de l'aide puisque chaque travailleur fait vivre en moyenne 3 personnes de sa famille ou de son entourage.

Programme global

Relancer l'activité économique à long terme et restaurer l'autonomie du village

Il s'agit de réhabiliter les bateaux du village et les bassins d'élevage de crevettes du village de Pasi Lhok. Cette relance est basée sur la réhabilitation des moyens de production pouvant être restaurés, la construction de ceux qui peuvent être fabriqués localement, la location de certains équipements (machines-outils nécessaires à la reconstruction des bassins d'élevage), l'achat des fournitures et matières premières indispensables (moteurs des bateaux, larves d'élevage).

Socialement, le village de Pasi Lhok se caractérise par la présence de « gros » propriétaires employant un grand nombre des salariés. Pour éviter que la reconstruction les favorise, les gros propriétaires (bateaux et bassins) ont accepté la proposition de la communauté villageoise de participer à long terme au développement du village et de la région en remboursant à la coopérative locale une partie des fonds reçus, une fois leur bateaux et bassins redevenus opérationnels. La relance économique permet donc de rendre la communauté rapidement indépendante pour décider de financer d'autres actions de reconstruction par elle-même.

Poste 1 : Les bateaux

La relance de l'activité des pêcheurs nécessite la reconstitution d'une flotte de 24 bateaux qui se répartissent comme suit:

- 20 bateaux équipés d'un moteur de 5,5 CV fournissant du travail à 2 à 3 pêcheurs. Ces bateaux appartiennent à 26 petits propriétaires et ont été entièrement détruits.
- 2 bateaux de 40 CV embarquent 25 pêcheurs. L'un appartient à la communauté villageoise, l'autre à un propriétaire Mr Ridwan, tous deux sévèrement endommagés.
- 2 gros bateaux de 140 et 150 CV donnant chacun du travail à 30 pêcheurs. Ils appartiennent à Mr Nurdin Zakaria. Le premier nécessite des réparations, seul le moteur du second peut être récupéré

Poste 2 : Les bassins d'élevage de crevettes

Les bassins d'élevage appartiennent à 13 propriétaires-exploitants et procurent du travail à 68 aquaculteurs. 83 bassins ont été détruits. Le programme envisage la réhabilitation d'un bassin par propriétaire, soit 13 bassins.

Les autres bassins pouvant être réhabilités après la première récolte. Pour s'assurer de la répartition équitable du revenu des aides, un contrat sera passé entre les propriétaires et les travailleurs stipulant que ces derniers recevront une quote-part de la première récolte.